

Intitulé de l'UE	Séminaire interculturel
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Aurélie DI TRAPANI	25	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Séminaire interculturel	25h	Aurélie DI TRAPANI Fabian GILLARD Mathieu PARRET

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Séminaire interculturel : 10h d'exercices/laboratoires, 15h d'AIP

Langue d'enseignement
Séminaire interculturel : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Développer un esprit de synthèse ◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais ◦ Déterminer les priorités • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable de:

- Découvrir une ville, sa culture, ses lieux emblématiques, son histoire, sa population, sa langue, son mode de vie... au travers d'un voyage organisé par les titulaires et via des petits exercices de recherches ;
- Partager ensemble, étudiants et professeurs, des moments de convivialité pour la dernière année de vos études à la HEH ;
- Développer diverses compétences : apprendre organiser la préparation d'un voyage, apprendre à se déplacer dans un nouvel environnement , apprendre à communiquer avec autrui dans sa langue ou dans une langue étrangère, s'ouvrir à la culture de l'autre, ... ;
- De réfléchir et tenter de répondre à des questions qui mêlent à la fois le droit et l'interculturalité ;

Contenu de l'AA Séminaire interculturel

Le séminaire interculturel a pour objectif de sensibiliser et d'informer les étudiants sur l'impact que les questions d'ordre culturel peuvent avoir sur la production juridique (normative ou prétorienne).

Il s'agira, pour les enseignants, de confronter les étudiants aux difficultés liées à la prise de décision politique/judiciaire dans des matières rendues sensibles par leur dimension culturelle.

Seront ainsi, notamment, abordées les questions suivantes :

- L'Etat doit-il financer les cultes ? Si oui, lesquels ?
- Faut-il accepter les signes convictionnels dans la fonction publique ?
- Faut-il accepter l'abattage rituel et sans étourdissement des animaux ?
- Jusqu'où faut-il porter les frontières de l'Europe ?
- Faut-il imposer un enseignement uniformément bilingue en Belgique ?
- Faut-il porter assistance médicale aux personnes qui la refuse pour des motifs religieux ?
- Faut-il imposer un régime alimentaire non convictionnel dans les écoles publiques ?
-

Les consignes sont disponibles sur Ecampus.

Méthodes d'enseignement

Séminaire interculturel : travaux de groupes, approche par projets, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas

Supports

Séminaire interculturel : protocoles de laboratoires

Ressources bibliographiques de l'AA Séminaire interculturel

Base de données Stradalex

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Séminaire interculturel : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Séminaire interculturel :

Première session

L'évaluation de cette activité se fera par le biais d'une **épreuve intégrée** dont la pondération est reprise ci-après :

- Participation active au voyage à PORTO en septembre 2024 (respect de la ponctualité, comportement approprié, réalisation des exercices sur place et esprit positif, battle d'histoires à Porto,) : /20
- Travail de rédaction : /80

Seconde session

Les étudiants absents au voyage pour quelque motif que ce soit, participeront au voyage organisé à VILNIUS en janvier 2025 en guise de seconde session.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes (**épreuve intégrée**):

- Participation active au voyage (respect de la ponctualité, comportement approprié, réalisation des exercices sur place et esprit positif, participation aux activités) : /20 ;
- Travail de rédaction : /80 ;

La grille et les modalités d'évaluation pour les deux sessions seront transmises en temps utile sur la page Ecampus du cours.

Année académique : **2024 - 2025**